

***Association pour la Sauvegarde  
de l'Environnement de la Vallée du Gardon***

272 route de St Jean du Gard  
30140 ANDUZE  
Mail : [josephsontag@aol.com](mailto:josephsontag@aol.com)  
Tél 06 75 96 16 99

Madame Françoise Laurent-Perrigot,  
Présidente du Conseil Départemental  
du Gard  
3 rue Guillemette  
30000 Nîmes

**Objet Sécurité d'accès des piétons  
au centre d'Anduze.**

Anduze, le 17 janvier 2022

Madame la Présidente,

Depuis de nombreuses années notre association milite pour la réalisation d'aménagements permettant aux piétons de rejoindre le centre d'Anduze sur la RD 907 en toute sécurité. Nos propositions ont notamment été exposées à l'occasion de la concertation organisée en 2021 par la nouvelle municipalité d'Anduze. Parmi ces propositions figurait la création d'une passerelle le long du Gardon qui a retenu l'intérêt des participants et de la commune. Une première réunion sur place organisée par Mme la Maire d'Anduze a permis aux différents organismes concernés de constater la pertinence d'un tel projet et la nécessité d'agir pour sécuriser la circulation des piétons à l'entrée d'Anduze. Cette visite a également mis en évidence la complexité de cette opération, compte tenu du nombre d'intervenants à mobiliser.

Cet équipement ne sera donc pas disponible avant plusieurs années, si toutefois la décision est prise de le réaliser. Il nous paraît donc nécessaire de mettre en place des mesures pour réduire les risques sur cette portion de route (environ 250 m) en attendant la réalisation de cette passerelle.

Une première étape de mise en sécurité de cette zone pourrait se faire sans engager des frais trop importants. Il faudrait pour cela mettre en place une bordure le long de la route actuelle pour délimiter et protéger le cheminement des piétons comme cela a été fait à l'entrée de Quissac et également à l'entrée d'Ales (voir photos jointes). Cet aménagement serait complété par une limitation progressive de la vitesse à 30 km/h ainsi qu'une priorité pour le croisement des poids-lourds pour franchir l'arche du pont de chemin de fer.

Il faudrait également en amont de cette zone déplacer le panneau d'Anduze juste avant le croisement de la RD 907 et du Chemin de Recoulin pour limiter la vitesse à 50 km/h sur ce carrefour très dangereux et aborder progressivement les 30 km/h.

Toutes ces mesures, peu onéreuses, pourraient constituer une amélioration très importante pour les personnes qui n'ont pas de véhicule et qui doivent rejoindre à pied le centre-ville ou se rendre depuis Anduze aux grandes surfaces commerciales du quartier de Labahou.

Dès l'automne 2021 nous étions informé qu'une réflexion avait été lancée et des propositions faites par la municipalité afin de sécuriser ce tronçon de route. Démarche qui s'appuyait sur les conclusions des ateliers de la concertation pour l'élaboration du PADD.

Après avoir questionné la Mairie d'Anduze, il semblerait qu'à ce jour les services du département n'aient pas prévu d'aménager cette portion de route. Nous souhaitons vivement que cette position puisse être reconsidérée afin de répondre aux attentes des Anduziens

Par avance nous vous remercions de l'attention que vous voudrez bien porter à notre demande et vous prions d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de notre considération distinguée

Le secrétaire, Joseph Sontag

## Aménagement réalisé à l'entrée l'Ales par la RD 50

